

CRÉATION OU COPIE



Bon nombre d'artistes peintres réalisent des tableaux en copiant des photographies. Il n'y a là rien de répréhensible à condition que lesdites photos aient été prises par le peintre lui-même ou qu'il en possède les droits d'auteur ou, autre possibilité, que la photo soit tombée dans le domaine public à la suite de la mort de son auteur depuis cinquante ans au moins. La même règle s'applique pour la copie d'œuvres d'art, mais il est toujours, dans tous les cas, nécessaire d'indiquer qu'il s'agit d'une copie d'un tel, par exemple comme ceci : « D'Auguste Renoir » suivi de la signature du copiste. Il est aussi toujours plus honnête d'écrire à l'endos de la toile le titre de l'œuvre copiée, par exemple : « Ce tableau est une copie de « Le moulin de la galette, par Auguste Renoir ». Il s'agit d'une question d'honnêteté vis-à-vis de l'éventuel acheteur. En l'absence de cette notation, il s'agit de plagiat. Il va de soi qu'un tableau copié n'aura jamais la valeur de l'original.

Il n'est naturellement pas défendu de copier des œuvres originales, mais uniquement dans le but de s'exercer, d'apprendre ou de se perfectionner, mais naturellement, ces travaux d'études ne peuvent pas se voir mis en vente.

Depuis pas mal d'années, plusieurs artistes s'inspirent ou reproduisent intégralement au crayon, au fusain, à l'aquarelle, à l'huile ou à l'acrylique des photos imprimées sur des calendriers, dans des livres ou dans des magazines. S'il agissait, là encore, de pratiques d'études sans mises en vente, ce serait acceptable, mais non, le comble, c'est de voir ces tableaux là mis publiquement en vente à des sommes de 1000 \$, 2000 \$ ou même de 5000 \$ et, le plus souvent, avec un certificat d'authenticité; c'est de l'escroquerie pure et simple ou alors de l'inconscience et de la méconnaissance des us et coutumes du marché de l'art et de l'éthique commerciale. Qui plus est, ces « artistes » ont l'audace ou l'ingénuité de présenter leurs « œuvres » dans des concours publics. Tôt ou tard, on découvre le pot aux roses et l'artiste imitateur perd la confiance qui lui était accordée.

Je conseille aux artistes qui pratiquent cette façon de faire d'apprendre à créer des originaux issus de leur propre esprit, de travailler sur le motif ou avec modèles vivants – (les natures mortes mise à part).

Quand donc certains « artistes » seront conscients que l'oeil averti d'un connaisseur ou d'un expert remarque très vite qu'un tableau a été réalisé à l'aide d'un projecteur? L'acheteur, lui, achètera souvent, sans hésitation, il y verra une très belle image pour son salon. Le problème surgira lorsqu'il découvrira les petits frères de son tableau dans quelques autres galeries d'art.

Les faussaires connaissent très bien les vertus d'un projecteur placé sur une image envoyée sur la toile. Rien de plus facile pour obtenir un « bon graphisme ». Sachant très bien que les œuvres d'art sans erreur sont des plus rares, les plus intelligents des « repiqueurs » commettent volontairement quelques erreurs sur leur tableau lors de son exécution, supposant vraiment qu'un galeriste d'expérience ou un expert n'y verra que du feu. Grave erreur, car les erreurs commises par les artistes de talent sont souvent répétées et reconnaissables; il est désolant de constater que de nombreux contrefacteurs sont souvent d'excellents techniciens de la peinture, mais, sans imagination, sans créativité et sans désir d'innover. Leur seul intérêt : faire de l'argent en vendant leurs « croûtes » sans l'effort intellectuel exigé par la création d'une œuvre originale.

À force de voir des centaines de tableaux durant des années, on peut acquérir, avec une attention soutenue, une perception des détails dans une œuvre d'art que la grande majorité des gens ne verront jamais. Mais, cela exige une grande patience, beaucoup de temps et surtout le désir de découvrir la motivation profonde de l'artiste que l'on étudie. Il faut, le plus souvent, remonter dans le temps, dans l'histoire, pour comprendre l'art d'aujourd'hui.

La CRÉATIVITÉ. Nous connaissons de nombreux et excellents artistes paysagistes ; ils travaillent sur le motif et « interprètent » ce qu'ils voient comme ils le désirent, usant des couleurs de leur propre palette et par une écriture picturale personnelle. D'autres préfèrent les scènes de genre, les personnages, des portraits, des natures mortes ou des animaux, enfin chacun a ses préférences et puis, il y a ceux qui sont polyvalents, passant d'un sujet à un autre et toujours avec succès. Ce sont tous des créateurs en autant qu'ils (ou elle) usent de leur talent avec intelligence, transparence et honnêteté.

Il y a pourtant une source de créativité particulière que l'on retrouve chez quelques artistes dans l'histoire. Toutes leurs œuvres sont engendrées par des cogitations et des cognitions, des allégories déjà anciennes ou des visions du futur, donc inconnue de nos jours. Quelques exemples me viennent à l'esprit : en ce qui concerne le surréalisme par exemple, cherchez : René Magritte, André Moreau, Max Ernst, Joan Miro, Jean Letarte, Marc Chagall, etc.

Et on ne peut éviter un autre genre de création pure : Le symbolisme et le synthétisme dont voici quelques créateurs à trouver sur votre ordinateur : Edvard Munch, André Moreau, Max Ernst, Salvator Dali, Joan Miro, Jean Letarte et Marc Chagal.

Il s'agit toujours de peinture figurative. Je n'ai pas soulevé cette fois le cas de la peinture abstraite le plus souvent difficilement reproductible.

En conclusion, de nombreux artistes sont inspirés par des maîtres ou peignent « à la manière de » sans pour cela copier qui que ce soit, mais à la longue, ces artistes trouvent leur propre voie et ce qu'ils produisent est d'une nature personnelle.